



**Association Suisse de Surveillance de Matériaux de  
Construction Pierreux**

Bubenbergrplatz 9, 3011 Berne

# Certificat

de contrôle interne à l'unité de production

00520

Conformément à la loi fédérale sur les produits de construction (LPCo)  
du 08.10.1999, nous certifions que le produit de construction

**Granulats et graves non-traitées**

du producteur

**Gravière de la Claie-aux-Moines SA**

dans son unité de production

**Savigny**

est soumis à un contrôle interne de production. L'organe de contrôle accrédité a procédé au contrôle initial du système de contrôle de production ainsi qu'aux contrôles périodiques. Il a jugé le contrôle interne à l'unité de production et l'a reconnu.

Ce certificat confirme que toutes les exigences de la norme

**SN 670 119-NA**

relatives à la conformité aux propriétés du produit sont remplies.

Ce certificat est établi pour la première fois le 5 novembre 2009. Il reste valable jusqu'à révocation due aux changements d'exigences de la norme précitée ou des conditions de production respectivement du contrôle interne à l'unité de production. Les certificats valides sont publiés sur le site internet [www.sugb.ch](http://www.sugb.ch).

Berne, le 5 novembre 2009

Martin Weder  
Directeur

Ernst Honegger  
Responsable bureau de  
certification



SCES 093